

Communiqué de presse    Le 21 10 2022

A la suite du comité technique d'établissement qui s'est tenu le 18 octobre 2022, le directeur du GHBS, M. Gamond-Rius a pris la décision d'appliquer un abattement sur la prime de service pour les agents qui ont contracté la covid au cours de l'année. Cela fait des mois que le syndicat SUD interpelle la Direction des Ressources Humaines pour qu'elle se positionne sur cet abattement qui n'était pas appliqué pour les années 2020 et 2021. En cette période de recrudescence épidémique, cette décision est déconcertante.

Claire, kiné : « J'ai contracté la covid en janvier 2022, j'étais asymptomatique mais je n'ai pas voulu prendre de risque pour mes collègues ou mes patients, je me suis donc isolée. Je ne comprends pas cette décision, je trouve cela injuste. »

Le syndicat SUD dénonce cette mesure qui risque de ne pas inciter les agents hospitaliers à se faire tester. Ils sont pourtant en première ligne pour lutter contre le corona virus. De plus, cela induit une différence de traitement avec les agents qui ont contracté la covid les années passées, donc sans perte de salaire.

Cette décision est d'autant plus incompréhensible dans un contexte inflationniste. La majorité des agents du GHBS ont des salaires à peine plus élevés que le smic ! La pilule passe mal...

Nous appelons l'ensemble de la population à venir soutenir nos agents de la fonction publique hospitalière.

Rendez-vous le jeudi 10 novembre de 13h30 à 14h30 devant l'accueil du Scorff.

Les élus du CTE et CHSCT du Syndicat SUD du GHBS.